Procès-verbal du conseil d'école du 7 novembre 2019

Présents:

Enseignants : Mmes Piccolo, Causse, Pedon, Hascoat, Chevalier, Ispir, Bessigneul, Labrugière, Luffarelli, Houssin, Foucault et Ruscade. MM Lalin, Veillault, Goutard et Fréjacques.

Parents: Mmes Galita, Robert, Arouay, Mahboub, Chettab, Ouadi et M Toumert

Mairie: Mmes Baillot et Valleray, MM Abena et Gomis

La séance débute à 18h15

1- Rentrée scolaire 2019.2020 : présentation de l'équipe enseignante et des parents élus

Tour de table et présentation.

Du fait de la mise en place des CP et des CE1 dédoublés et de l'augmentation des effectifs, l'école accueille dorénavant 13 classes. Nous accueillons actuellement 200 élèves, dont 23 dans le dispositif UPEAA. Tous les élèves du secteur sont dorénavant accueillis sur le groupe scolaire.

La structure de l'école est présentée, les dispositifs CP et CE1 dédoublés également, avec deux enseignantes par classe qui accueillent entre 20 et 23 élèves chacune. Le directeur est déchargé complètement et n'est pas en charge d'une classe.

Un dispositif d'évaluation en CP et CE1 sur l'année scolaire est mis en place ; les résultats des évaluations de début d'année vont être prochainement transmis aux parents.

M Frejacques indique qu'un nouvel inspecteur de circonscription est nommé, M Lassalle qui remplace Mme Fortier.

2- Présentation du projet d'école

Le projet d'école est dorénavant annualisé, et non plus triennal. Cette année étant une année de transition, les délais de mise en place et d'évaluation sont plus courts. L'institution demande à chaque école de travailler sur 4 axes distincts. M Frejacques présente les 4 choix de l'équipe enseignante :

- Ambition pour tous et excellence : développement du travail en mathématiques
- Bien-être pour tous : création d'un site web de l'école
- Culture et citoyenneté responsable : création du conseil des élèves
- Equité et inclusion pour tous et chacun : formalisation du travail différencié en classe

Le bilan de ces actions sera présenté lors du troisième conseil d'école de l'année scolaire.

3- Projets sur l'année scolaire

Divers projets sont présentés par les enseignants :

- L'école est labellisée « JO PARIS 2024 » dans le cadre des activités USEP : Mme Ruscade présente le dispositif
- Un projet handball est mis en place avec M Laplane et un projet Basket avec M Rocher, professeurs d'EPS au collège Paul Eluard
- Avec le REP, les élèves de CM2 participeront à des ateliers SVT et Technologie
- La classe de M Veillault poursuivra le travail engagé l'année dernière avec le centre social et réalisera une fresque avec un artiste local sur un mur du quartier cédé par un bailleur.
- La classe de Mme Causse participera au festival de la BD

_

- Les CP A et les CE2 iront à l'EMAP cette année.
- Aucune classe de l'école n'ira à la bibliothèque municipale
- Enfin trois dossiers de départ en classe transplantée ont été déposés au service affaires scolaires : nous attendons la réponse d'ici la fin du mois pour savoir à quelle hauteur participera la mairie. Les CP A désirent aller 3 jours à Chamarande en mai 2020, les classes de CP B et CM1 comptent aller dans le jura pour une classe ski de 5 jours en mars 2020 et enfin les deux classes de CM2 ont pour projet d'aller en Normandie en avril 2020, 5 jours également. Des demandes de subvention ont été déposées à la mairie, nous attendons le retour d'ici fin novembre, début décembre.
- D'autres projets et sorties ponctuelles, comme celle des CP A ce jeudi 14/11 à Pouilly le Fort, verront le jour dans l'année scolaire.

Les parents d'élèves élus présentent leurs projets :

- Organisation du loto de l'école : il faut fixer au plus vite une date.
- Une vente de chocolats est proposée depuis le retour des vacances de la Toussaint : Les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire
- Ventes régulières de gâteaux pour financer les séjours

4- Evolution des statuts de la coopérative scolaire

Comme indiqué l'année dernière, le nom ainsi que les statuts de l'association COOP PAGNOL vont changer. Les statuts indiqueront dans l'article 13 que le conseil d'administration élit parmi ses membres, à main levée, un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier et que ce bureau est composé d'au minimum un enseignant, d'un parent d'élève élu et d'un troisième membre.

Mme Hascoat présente le calendrier prévisionnel :

- L'assemblée générale de l'Association COOP PAGNOL aura lieu le 29 novembre pour modification du nom et des statuts de l'association, élection du conseil d'administration et du bureau
- une invitation pour chaque enseignant et chaque parent élu sera transmise la semaine prochaine avec l'ordre du jour et les nouveaux statuts de l'AG.

5- <u>Bilan de fonctionnement dans le groupe scolaire : accueil des parents et des élèves, circulation dans l'école, fonctionnement du self</u>

L'équipe enseignante est globalement satisfaite du fonctionnement dans le nouveau bâtiment élémentaire. Il a fallu peu de temps pour les élèves pour se repérer et circuler dans les locaux. La cohabitation avec la maternelle se déroule bien.

L'ensemble du mobilier prévu dans le nouveau bâtiment a été reçu petit à petit entre la rentrée et les vacances de la Toussaint. Mme Valleray rencontrera le directeur au début de l'année 2020 pour préparer la commande du mobilier restant à renouveler pour l'année prochaine. L'ensemble des tables et chaises des élèves sera changé; quelques achats de mobilier complémentaire pourra être envisagé. Un vidéo projecteur interactif a été installé dans la classe de CM2 B de Mme Chevalier : elle attend une demi-journée de formation avant de pouvoir s'en saisir. Mme Valleray indique que les enseignants de l'école pourront y participer.

La salle informatique a été livrée durant les vacances de la Toussaint et est fonctionnelle depuis deux jours.

M Frejacques indique que les animatrices sont très satisfaites du fonctionnement du self et note l'ensemble des retours positifs des parents et des élèves.

La sortie de 16h20 reste un moment moins maîtrisé dans le fonctionnement. Si les entrées d'école et les autres temps de sortie se déroulent dans le calme, cette sortie pose un problème d'engorgement. Le système d'ouverture des portes, la proximité du muret, l'attente des parents trop proches de la grille avec en plus les élèves de

maternelle qui viennent de sortir expliquent cette difficulté. L'équipe enseignante réitère la demande de la création d'une grille supplémentaire à proximité de l'entrée de l'école afin de sécuriser et d'apaiser ce moment.

Mme Baillot répond que cette option n'est pas envisageable pour l'instant mais a été proposée au budget prévisionnel de mars 2020. Elle rappelle que la mairie a proposé de faire la sortie sur la place Joseph Huido, ce qui permettrait davantage de sécurité si la situation devenait trop complexe à gérer.

M Frejacques rappelle qu'une entrée et une sortie communes prennent sens dans un groupe scolaire, que des grands peuvent récupérer leurs petits frères et sœurs en toute sécurité.

En attendant, il n'y aura pas de modification des temps d'entrée et de sorties car les horaires décalés avec la maternelle atténuent ce problème ; cependant les horaires risquent d'être harmonisés et le problème s'amplifiera.

M Frejacques a effectué depuis la rentrée de nombreuses demandes de travaux depuis la livraison du bâtiment élémentaire. Si nombre d'entre eux ont pu être effectués, certains ne le sont toujours pas à ce jour. L'équipe enseignante met en avant les travaux qui doivent être traitées de manière urgente car ils relèvent de la sécurité ou de l'hygiène :

- Réparation du groom à la grille d'entrée de l'école
- Réparation des portails séparant les cours de récréation
- Remise en place du groom de la porte sous le préau côté Huido*
- Système d'alarme intrusion à mettre à jour*
- Le sol du préau élémentaire n'a pas été ragréé, mais simplement repeint avec une peinture de sol qui s'enlève déjà. Dès qu'il pleut, il y a de l'eau qui stagne à certains endroits et l'ensemble du préau est très glissant, ce qui est très dangereux.
- Réparation de la colonne d'évacuation des eaux usées qui a causé un dégât des eaux dans la chaufferie*
- Réparation des robinets trop fragiles dans les sanitaires des garçons : à ce jour, il n'y a pas d'eau dans les toilettes pour boire et les garçons doivent aller chez les filles.

M Frejacques rappelle que ces demandes ont été transmises par écrit aux services concernés, à plusieurs reprises, en copie aux affaires scolaires, à l'élue aux affaires scolaires et à la circonscription de l'Education Nationale. Il regrette le manque de réponses claires de la part du responsable des services techniques.

M Gomis répond que M Pereira a donné des éléments de réponses ; si des travaux restent en suspens, c'est dans un souci de faire intervenir les entreprises qui ont travaillé à la réhabilitation de l'école. Le matériel est sous garantie et c'est pour cela que les services techniques de la ville ne peuvent intervenir. Mme Pedon note que si la situation dans les toilettes reste en l'état, il sera nécessaire de faire intervenir les services techniques ; M Veillault ajoute que cela pose un problème d'hygiène pour les enfants à qui l'ont apprend aussi à l'école ces règles essentielles.

Mme Ruscade indique que les sonneries de fin de récréation sont trop fortes, Mme Ispir indique que la fenêtre cassée dans la salle 3 durant les travaux de réhabilitation n'est pas réparée et Mme Piccolo fait remarquer que le portail blanc côté place Huido a un problème de serrure.

* notes du rédacteur : le directeur a eu l'infirmation le lendemain du conseil certifiant que la colonne d'évacuation a été réparée ; le groom de la porte du préau a été remis la veille du conseil d'école et l'entreprise qui gère l'alarme intrusion est venue faire la mise à jour le vendredi 8 novembre.

6- <u>Sécurité</u>: exercices d'évacuation et PPMS

Un exercice incendie a eu lieu le 10 septembre dernier et s'est bien déroulé. Des portes coupe-feu ne se sont pas bien fermées, la remontée a été faite aux services techniques. M Frejacques rappelle la nécessité d'avoir des portails qui s'ouvrent facilement entre les deux cours pour faciliter la mise à l'abri des élèves.

L'exercice PPMS intrusion s'est déroulé le 15 octobre dernier. Un retour a également été fait. Nous regrettons qu'il n'y ait pas des portes entre chaque classe pour simplifier la communication et qu'un système d'alarme sonore n'ait pas été envisagé malgré les demandes dans un nouveau bâtiment. M Frejacques a en outre demandé une mallette PPMS supplémentaire à la municipalité.

Le PPMS du groupe scolaire est rapidement exposé et sera présenté dans sa version définitive au second conseil d'école.

7- Travaux de réhabilitation de la Tour 27

Les travaux ont débuté et doivent durer jusqu'en mars 2022. Une réunion a eu lieu le 8 octobre dernier avec la mairie, les conducteurs de travaux et Mme Roy et M Frejacques pour présenter le planning de travaux et déterminer un protocole clair de communication en cas de dérangement. Cette information a été transmise à l'équipe enseignante et à la l'Inspecteur de l'Education nationale.

L'objectif de cette rencontre consistait aussi à la réduction des nuisances de travaux durant le temps scolaire.

Une réunion publique a eu lieu hier soir à ce sujet dans la salle de motricité de l'école. Mme Galita note que M Nedelec avait indiqué être en relation avec le groupe scolaire et est rassurée par cette confirmation ; elle regrette cependant que les invitations pour cette réunion de quartier soient arrivées de manière tardive et trop parcellaire, d'où la faible affluence des personnes du quartier à cette réunion.

8- Inauguration du groupe scolaire

Organisé par la mairie, la parole est laissée à Mme Baillot. L'inauguration se déroule le samedi 16 novembre à 11h. Les invitations ont été transmises aux invités.

L'organisation sera précisée mardi 12 novembre ; M Frejacques rappelle qu'il est nécessaire de tenir compte de la chorale des enfants, ce que confirme Mme Baillot.

9- Vote du règlement intérieur

Voté à la majorité.

Des ajustements sur le paragraphe de l'accueil des élèves à 8h20 et 13h20 ont été apportés liés au fonctionnement dans le nouveau bâtiment.

La charte de la laïcité a déjà été distribuée dans le cahier de correspondance. Les règlements intérieurs seront transmis au plus vite aux parents et aux élèves.

La séance est levée à 20h00.